

Von: newsletter.jurinfo@ipi.ch
Gesendet: Dienstag, 18. Oktober 2005 15:23
Betreff: Newsletter No 8/2005 "Informations juridiques"

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 8/2005 de la Newsletter "Informations juridiques". Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. Révision de la loi sur les brevets
2. Séminaires de formation à l'IPI
3. Date de dépôt des demandes de brevet internationales : nouvelle pratique

1. Révision de la loi sur les brevets

Lors de sa séance du 5 octobre 2005, le Conseil des Etats en tant que Premier Conseil a adopté les Arrêtés fédéraux concernant l'approbation de deux traités visant la réforme du système du brevet européen (l'Acte de révision de la Convention sur le brevet européen et l'Accord facultatif sur les langues):

http://www.parlament.ch/ab/frameset/d/s/4709/207853/d_s_4709_207853_207888.htm.

2. Séminaires de formation à l'IPI

Protégez le capital intellectuel de votre entreprise! Les cours de formation de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du mois de novembre 2005 sont ouverts aux inscriptions. Attention: nombre de places limité, inscription sur la base du « premier venu, premier servi ». Informations supplémentaires et inscriptions: <http://www.ige.ch/pool4s/training/training.shtm>.

3. Date de dépôt des demandes de brevet internationales : nouvelle pratique

A partir du 1er janvier 2006, sera reconnue comme date de dépôt des demandes de brevet internationales la date à laquelle toutes les pièces requises pour la demande auront été remises à la Poste suisse à l'attention de l'Institut, à condition que cette date ressorte clairement du timbre postal (nouvelle pratique: <http://www.ige.ch/F/jurinfo/documents/j10028f.pdf>).

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Membre de la Direction
Conseiller juridique de l'Institut

Wenn Sie diesen Newsletter zukünftig nicht mehr erhalten möchten, [klicken Sie bitte hier](#).
Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).
Per disdire l'abbonamento, [cliccate qui](#).
To Unsubscribe, [please click here](#).